0 3 MAI 2023

Toulouse, le 27 avril 2023

Mathieu Ronsin
EnergieKontor France SAS
19, Chemin de la Loge
31400 TOULOUSE
mathieu.ronsin@energiekontor.com
06 33 31 07 11

service SGSVD / UADS

DDT du Lot 127 Quai Eugène Cavaignac 46000 Cahors

Madame Estelle Labour,

Veuillez trouver ci-joint le mémoire en réponse à la demande de compléments faisant suite à l'analyse du dossier par le paysagiste-conseil de l'Etat.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions d'agréer, Madame Labour, nos respectueuses salutations.

DDT du Lot	Da	ite		
		0	3 MAI 20	23
	Attribution	Contribution	Leformation	
Dir				
Dir deg				
UPL CAJCL		and the second s		-
UESRD				
SEADET		The second secon	and the second s	-
SEFE				Jeans com
SGSVD	p			- bronners
SPPDD				Annual Property
SGC				
Signature Dir	ection 🗆	Signature F	'réfet □	-
URGENT [Répons	e pour le :		

Mathieu Ronsin Directeur Marché Solaire

Date : AVRIL 2023	Date : Al
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes N° d'immatriculation national : 076916 N° d'immatriculation régional mid : 01575 SIRET 52502735500029 TVA FR54525027355	Hôtel d'entreprises du Ramier 31400 TOULOUSE
cyrille.bonnet@hotmail.com Tél. 05 65 73 12 76	EKF Parc Solaire Le Batut 19 Chemin de la Loge
M. Cyrille BONNET 8 rue d'Athènes 12 000 RODEZ	MAÎTRE D'OUVRAGE :
ARCHITECTE:	
Section : 0C Parcelles : 422p, 423, 424p, 426, 427, 428, 430 et 913p	Le Batut 46 200 LACHAPELLE-AUZAC
REFERENCES CADASTRALES:	ADRESSE.
)46 145 22 S0007	DOSSIER N° PC 046 145 22 S0007
c agrivoltaïque au sol	Construction d'un parc agrivoltaïque au sol
JET :	PROJET :
chapelle-Auzac	Commune de Lachapelle-Auzac
LE DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS	ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DANS LE DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS

Pour mieux appréhender les dimensions paysagères du projet, il convient de fournir les éléments suivants :

EXISTANTS, DANS LES PARCELLES DE PROJET ET CELLES CONTIGUES: DES PLANS COTES REPRESENTANT LA TOPOGRAPHIE ET LA REALITE DES COUVERTS BOISES

La pièce PC2 – PLAN MASSE – Plan topographie représente la topographie existante avant-projet

Ce plan est coté et illustre également les couverts boisés existants.

suivant la topographie du terrain. La zone d'implantation des panneaux ne présente pas d'accident topographique ou de dénivelé très important, ce qui Le projet de parc photovoltaïque ne modifiera pas la topographie du terrain. Puisque le projet prévoit une implantation des panneaux photovoltaïque en permet une implantation des panneaux photovoltaïques sans recourir à un nivellement du terrain.

est parsemé de petits boisements et d'alignement d'arbres et est majoritairement entouré de boisements Concernant la réalité des couverts boisés existants, le site du projet, qui s'implante sur des terrains agricoles (prairies de fauche et pâtures permanentes),

Ces couverts boisés existant correspondent à des boisements de chênaies.

Cette végétation permet au site d'être relativement dissimulée depuis les routes et les hameaux environnants

De plus, afin d'assurer l'insertion paysagère et environnementale du projet, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

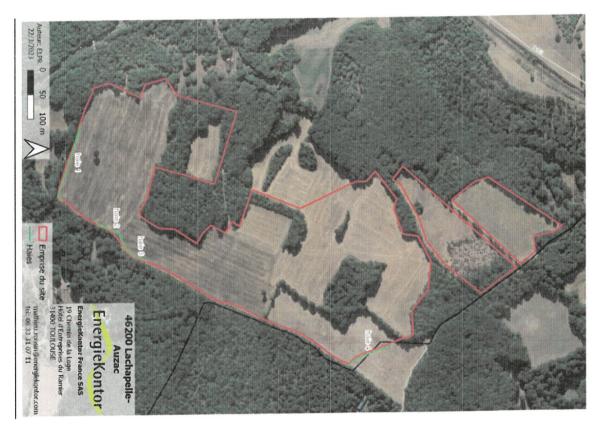
- Préservation de l'écrin autour de l'arbre remarquable isolé, élément structurant du paysage local et formant un point d'accroche visuel
- Implantation des panneaux photovoltaïque en suivant la topographie du terrain
- Préservation du bosquet et de la zone boisée au Nord
- Conservation des continuités écologiques
- Plantation de haie « paysagère biodiversité »

Au-delà de cette logique de préservation, le projet prévoit la création de haies (Sud, Sud-Est et Nord-Est du projet) pour renforcer la trame au cœur du site.

2 - DES PLANS DE PLANTATION PRESENTANT LE NOMBRE, ESPECE, FORCE ET IMPLANTATION DU PROJET DE PLANTATION SUR LES LIMITES, EN DETAILLANT STRATES HERBACEES / ARBUSTIVES / **CREATION DE MURETS** LIMITES POUR EN AMELIORER L'INSERTION PAYSAGERES, COMME LA RECONSTITUTION / ARBORESCENTES, AINSI QUE TOUTES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES SUR LE TRAITEMENT DES

PLAN DE PLANTATION LACHAPELLE-AUZAC ET MESURES D'INTEGRATION PAYSAGERE

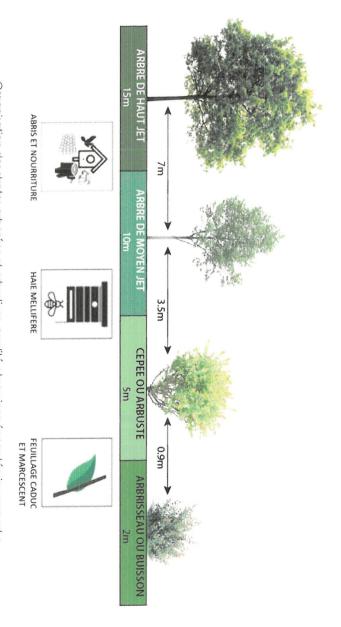
Il est prévu la mise en œuvre d'un réseau de haies bocagère, située sur le pourtour Nord-Est, Sud-Est et Sud du projet comme illustrée ci-dessous.



Réseau de haie bocagère

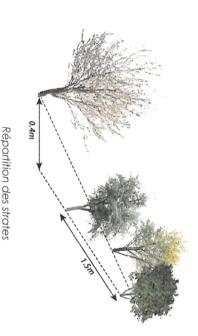
l'espèces. Il sera donc question de composer 4 types de haies et de former des lots en fonction des différentes strates : Afin d'obtenir une haie à l'aspect naturel, la répartition des strates ne doit pas se faire de manière régulière ou répétitive. Il s'agit d'éviter les séquences à

- Arbres de haut jet
- Arbres de moyens jets
- Cépée ou arbuste
- Arbrisseau ou buissons



Organisation des strates arborées et arbustives, qualité et services écosystémiques rendus

Les espèces de même strate seront alors mélangées et réparties en quinconces de façon aléatoire.



s'adapter aux usages futurs de la haie et aux différentes conditions et contraintes pédoclimatiques. Le choix s'est porté sur des essences déjà présentent aux alentours du projet. Il s'agit de strates arborées, arbustives et buissonnantes en mesure de

saisonnière paysagère. tels qu'une meilleure résistance face aux maladies et aux parasites, un meilleur garnissage, un équilibre en matière de biodiversité et une harmonie La plantation de haie se compose alors d'une quinzaine d'espèces diversifiées. L'association de plusieurs espèces garantie un certain nombre d'avantages

chemin communal, tout en jouant un rôle de corridor écologique et de réservoir de biodiversité. La haie 1 aura pour fonction de border et cloisonner le parc photovoltaïque. Elle veillera par la même occasion à créer une trame arbustive en bordure du



élargissement. filtre visuel par rapport aux habitations situées à l'Est et au Sud-Est du projet. Cette haie viendra compléter la haie existante soit par regarnissage soit par La haie 2, tout comme la haie 1 assurera la fonction de cloisonnement et de bordure du parc photovoltaïque mais veillera également à œuvrer en tant que

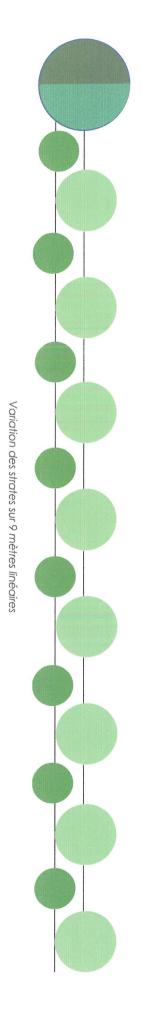


La haie 3 quant à elle, assurera le rôle d'amélioration de la qualité paysagère le long du chemin communal en venant compléter la haie existante par regarnissage ou élargissement. Elle veillera par la même occasion à rendre un certain nombre de services écosystémiques (réservoir, abris, corridor).



arbustive, tout en jouant un rôle de corridor écologique et de réservoir de biodiversité. La haie 4 enfin aura pour fonction de border et cloisonner le parc photovoltaïque en pourtour Nord-Est du projet. Elle veillera ainsi à créer une trame



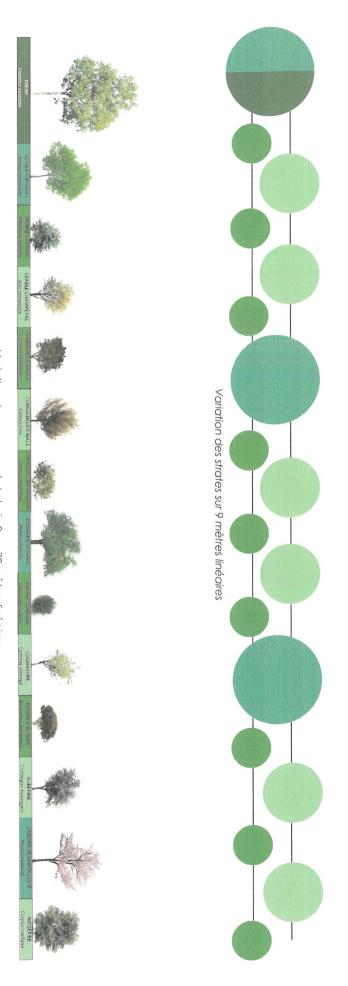




Variation des essences de la haie 1 sur 170 mètres linéaires

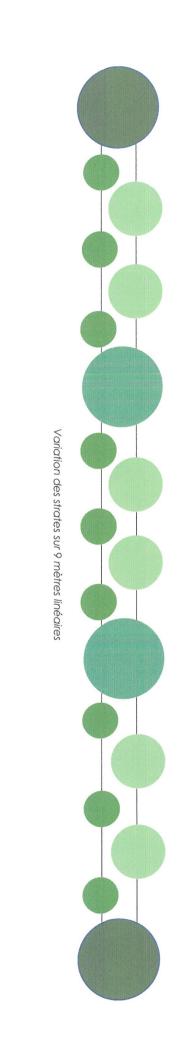
Nombre de plants	Composition Haie 1	Catégorie Essence
1	NOYER Juglans regia	ARBRE DE HAUT JET
2	PRUNIER CORMIER Prunus Sorbus domestica domestica	ARBI
2		arbre de moyen jei
2	ALISIER ERABLE TORMINAL CAMPESTRE Sorbus Acer torminalis campestre	JET
20	ERABLE CAMPESTRE Acer campestre	
9	ALISIER ERABLE TORMINAL CAMPESTRE CORNOUILLER MÂLE Sorbus Acer Cornus mas torminalis campestre	CEPEE OU ARBUSTE
20	NOISETIER Corylus avellana	IUSTE
30	AUBEPINE MONOGYNE Crataegus monogyna	
40	AUBEPINE CORNOUILLER FUSAIN MONOGYNE SANGUIN D'EUROPE Crataegus Cornus Euonymus monogyna Sanguinea europaeus	
20	FUSAIN TROENE D'EUROPE COMMUN Euanymus Ligustrum europaeus vulgare	
28	FUSAIN TROENE CAMERISIES D'EUROPE COMMUN A BALAIS Euonymus Ligustrum Lonicera europaeus vulgare xylosteum	ARBRISS
10	20	ARBRISSEAU OU BUISSON
28	PRUNELLIER EGLANTIER Prunus Rosa spinosa canina	ON
6		
10	VIORNE LANTANE Viburnum lantana	

Composition de la haie 1



Variation des essences de la haie 2 sur 70 mètres linéaires

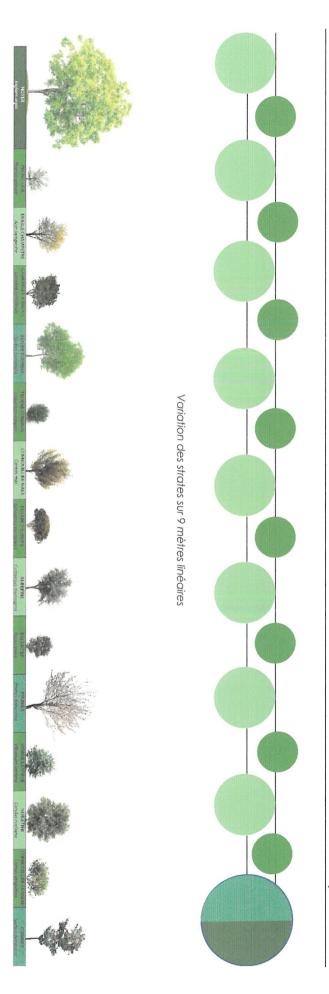
Composition de la haie 2



Variation des essences de la haie 3 sur 60 mètres linéaires

Nombre de plants	Composition Haie 3	Catégorie Essence
2	ERABLE SYCOMORE Acer pseudoplatanus	ARBRI
w	FRÊNE COMMUN Fraxinus excelsior	ARBRE DE HAUT JET
2	TILLEUL A PETITES FEUILLES Tilia cordata	
2	POMMIER SAUVAGE Malus sylvestris	
2	CERISIER DE SAINTE - LUCIE Prunus mahaleb	
2	CORMIER Sorbus domestica	
r	ALISIER TORMINAL Sorbus torminalis	
80	ERABLE CAMPESTRE Acer campestre	
6	CORNOUILLER MÂLE Cornus mas	CES
60	NOISETIER Corylus avellana	CEPEE OU ARBUSTE
8	AUBEPINE MONOGYNE Crataegus monogyna	
2	COGNASSIER Cydonia oblonga	
18	CORNOUILLER SANGUIN Comus Sanguinea	
6	FUSAIN D'EUROPE Euonymus europaeus	ARBRISSEAU OU BUISSON
10	TROENE COMMUN Ligustrum vulgare	BUISSON
4	EGLANTIER Rosa canina	

Composition de la haie 3



Variation des essences de la haie 4 sur 100 mètres linéaires

Nombre de plants	Composition Haie 4	Catégorie Essence
ļui.	NOYER Juglans regia	ARBRE DE HAUT JET
2	PRUNIER Prunus domestica	AR
2	CORMIER Sorbus domestica	ARBRE DE MOYEN JET
2	ALISIER TORMINAL Sorbus torminalis	DET
12	ERABLE CAMPESTRE Acer campestre	
6	ALISIER ERABLE TORMINAL CAMPESTRE CORNOUILLER MÂLE Sorbus Acer Cornus mas torminalis campestre	CEPEE OU ARBUSTE
11	NOISETIER Corylus avellana	RBUSTE
17	AUBEPINE MONOGYNE Crataegus monogyna	
23	AUBEPINE CORNOUILLER FUSAIN WONOGYNE SANGUIN D'EUROPE Crataegus Cornus Euonymus monogyna Sanguinea europaeu	
12		
16		ARBRIS
6	CAMERISIER A BALAIS Lonicera xylosteum	ARBRISSEAU OU BUISSON
16	PRUNELLIER EGLANTIER Prunus Rosa spinosa canina	SON
3	EGLANTIER Rosa canina	
6	VIORNE LANTANE Viburnum Iantana	

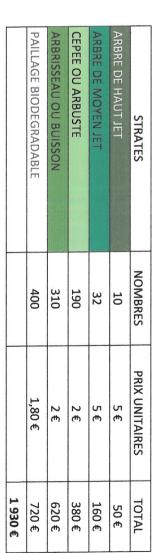
Composition de la haie 4

Murets de pierre sèche

des éléments paysagers locaux tels que les murets de pierres sèches sont à valoriser et reconstituer. Ils sont les derniers témoins de l'activité agricole provoquer par moment son effondrement potentiel. Afin de donner du rythme à l'étendue de panneaux photovoltaïques qui s'offre à la vue des promeneurs, bon état, tandis que sur d'autres ils présentent un état détérioré allant jusqu'à s'écrouler totalement. Une végétation arbustive dense peut s'y engouffrer et caussenarde traditionnelle qu'il convient de restaurer et de préserver afin de garantir l'intégration paysagère du projet au sein de cette unité particulière. Ils limitent par endroit la parcelle de projet et présentent plusieurs aspects en fonction des sections. En effet, sur certains tronçons ils semblent maintenus en

accompagné d'un renforcement des haies arbustives afin de maintenir le trait paysager local. Par la même occasion, le projet veillera à reconstituer ce réseau Il serait ainsi question de reconstituer dans la mesure du possible un muret en pierre sèche en pourtour de la parcelle dans la continuité de l'existant, de murets de pierre doublé de haies arbustives afin d'éviter une vue directe vers l'intérieur du site.

Estimatifs des mesures





Intégration du muret de pierre sèche dans la haie arborée et arbustive

veconstitution de maret de biene	TOO-222-/ III FILE III FALL F	- 00/ 04 - 1111070
sèche:		73 125€

3 - DES PLANS ET COUPES DE DETAILS PRECISANT LES DISPOSITIONS D'AMENAGEMENT ET DE INCENDIE SURFACES CREEES AUTOUR DES ENTREES, DES POSTES TRANSFORMATION ET DE LA CITERNE TRAITEMENT DES POINTS INDURES (DEVENIR DUR ET COMPACT) DU PROJET, A SAVOIR LES

Deux nouvelles pièces graphiques ont été réalisées avec des plans et coupes de détails sur les points indures du projet

Il est important de rappeler la structuration des éléments structurants du projet :

Les pistes internes :

ainsi que des pistes légères d'une largeur de 5m également. Ces pistes seront créées à partir de matériaux naturels (ou recyclés si possible) et leur rayon de maximum de 90 kilonewton par essieu). Les matériaux recyclés qui seront utilisés pour les pistes correspondent aux matériaux excavés sur le site. grave compactée par couches pour supporter le poids des engins ainsi que respecter les préconisations SDIS (force portante de 160 kilonewton avec un éventuelle ainsi qu'aux véhicules légers de maintenance. Ces pistes ne seront donc pas imperméabilisées. Les pistes lourdes seront empierrées par ajout de courbure sera suffisant pour permettre un accès aux engins de chantier, au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour une intervention Deux types de pistes seront mise en place. On retrouve des pistes lourdes d'une largeur de 5m (renforcée pour résister au poids des camions de transport)

sans géotextile. Il est à noter que ces matériaux étant poreux, ils ne sont pas sujet à modifier l'écoulement des eaux. La piste lourde ainsi que les aires de grutage seront aménagées via un décapage de la couche végétale puis la mise en place d'une couche de grave avec ou

ponctuellement La piste périphérique légère ainsi que les zones de stockage seront traitées aussi simplement que possible, un décapage de la couche végétale peut être prévu

Leur objectif est de faciliter l'accès aux différents locaux techniques ainsi que permettre la circulation au sein du parc pour en assurer le fonctionnement (maintenance, entretiens)

La clôture:

dans la centrale. Afin de permettre le déplacement de la petite et moyenne faune, des passages à faune de 20 cm par 20 cm seront installés tous les 50 m de Le projet prévoit la mise en place d'une clôture tout autour du projet. Cette clôture permettra également d'éviter que les grands mammifères ne pénètrent

fixation enfoncée dans le sol La clôture sera un grillage souple d'une hauteur de 2 mètres, de teinte RAL 6002 Vert Feuillage en acier galvanisé (grandes mailles, simple torsion), avec une

détériorations L'objectif de cette clôture est d'interdire tout accès au public, notamment pour des raisons de sécurité (risques électriques) et de prévention des vols et des

Les postes de livraison et de transformation :

site pour des raisons techniques. Chaque transformateur dispose d'un disjoncteur Les deux postes de livraison sont implantés directement, à proximité des entrées sur le site. Les 7 postes de transformation sont réparties sur l'ensemble du

poste. Il sera orienté dans le sens horizontal le RAL 6002 Vert Feuillage. Un bardage en bois non traité sera installé sur les postes en bordure de chemin, ce qui permettra une intégration paysagère du Les dimensions prévues des locaux techniques sont de 6.2m x 2.6m x 2.65m, pour une surface de 16.12 m². Ils seront posés sur un lit de sable. Leur teinte sera

La bâche à eau :

seront accessibles aux services de secours à tous moments et pourront être utilisée dans le cas d'incendie externe au parc Pour les risques incendie, 2 bâches à eau seront installées. La sécurité incendie est ainsi assurée par 2 bâches de 60m3, soit un total de 120 m3. Ces réserves

Elles sont situées au Nord-Ouest et au Sud-Est du projet. Les tonalités choisies, destinées à s'insérer dans le contexte local

Leurs caractéristiques techniques sont les suivantes : Longueur 6m / Largeur 10m / Hauteur 1m / Volume d'eau contenu : 60m3/

Les arbres existants conservés :

la plantation de haies champêtres. La préservation du motif paysager et le maintien d'un filtre visuel le long des chemins d'exploitation passent par la préservation de la végétation existante et

Cette conservation permettra de maintenir et restaurer la trame arborée autour du parc photovoltaïque.

Le reste du site ne bénéficiera d'aucun revêtement. La surface naturelle existante restera.

4 - DES PLANS ET COUPES DE DETAILS DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE PREVU, AVEC UNE INSERTION GRAPHIQUE DU PROJET DANS LE SITE (PHOTOMONTAGE)

et des tables de pique-nique. Le document PC5 — PLAN DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE / PC5 — ELEVATIONS DES ELEMENTS illustrait des vues en différentes positions de l'espace pédagogique

pédagogique Ces illustrations ont été complétées par un document graphique montrant des coupes AA' et BB' et les élévations (Nord / Est / Sud et Ouest) de l'espace

L'insertion graphique ci-dessous illustre bien le positionnement de l'espace pédagogique dans le site :



Vue aérienne depuis l'angle Sud-Ouest du projet – Représentation de l'espace pédagogique au premier plan



Représentation de l'espace pédagogique

5 - CLARIFIER LE POINT SUIVANT : « SURFACE DE LA BASE DE VIE/CHANTIER SUR CUZANCE + PRESENTE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE) » ESPACE PEDAGOGIQUE D'OBSERVATION: 1,09HA (MAIS NE FAISANT PAS L'OBJET DE LA

Nous avons réalisé les différents documents pour représenter l'espace pédagogique dans les éléments du PC afin de bien comprendre le projet dans sa

Pour la réalisation du chantier, une base de vie sera installée sur la commune voisine de Cuzance

photovoltaïques en sus pour les activités pastorales sur la commune de Cuzance de 10 935 m² La surface nécessaire à la base vie est d'environ 1 000 m². La base vie de 1000 m² est implantée sur une surface hors implantation des panneaux

Elle fera l'objet d'une autorisation d'urbanisme au moment opportun (déclaration préalable de travaux – DP) Elle permettra d'accueillir les entrepreneurs pour la période de construction de la centrale solaire et constitue une zone de stockage

L'espace pédagogique de 100 m² est implanté sur une surface non clôturée hors implantation des panneaux photovoltaïques sur la commune de Lachapellecette espace sont détaillées sur la pièce PC 5 complément pour l'espace pédagogique. Auzac de 830 m². Il fera l'objet d'une autorisation d'urbanisme au moment opportun (déclaration préalable de travaux – DP). Les dimensions techniques de

Objet: Table pique-nique PROJET DE PARC Table pique-nique PC 5 - ESPACE PEDAGOGIQUE - 1/200ème Vues en différentes positions Bardage en bois Vue latérale Est PC 2 - PC5 - PLAN DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE - 1/200ème Elévation Est ELEVATION DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE - 1/200ème 2,95 2,95 10 10 5,23 <u>m</u> N Localisation: 10 0,546 Espace pédagogique Elévation Nord 0,54 Vue face Nord PC5 - ESPACE PEDAGOGIQUE COUPE DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE - 1/200ème Coupe AA' 0,54 5,14 2,8 0,92 2,08 Elévation Ouest 0,546 3,18 Vue latérale Ouest 2,08 2,15 1,68 5,8 2,955 2,95 1,252 Etat projeté Précision: Coupe BB' Elévation Sud 5,23 10 **EKF Parc Solaire Le Batut** Maître d'Ouvrage : 0,54 2,95 Vue face Sud 3,18 0,568 2,8 1,57 0,54 2,08 2,15 5,8 1,585 0,54 PC 5 - TABLE PIQUE-NIQUE - 1/200ème Vues en différentes positions Fabriquée en bois Vue latérale Vue face 1,08 Cyrille BONNET Architecte: Plan de toiture 3,18 3,18 4,14 1,56 5,23 2,95 8,18 Vue de haut 1,585

AGRIVOLTAÏQUE AU SOL

LACHAPELLE-AUZAC

PC5 - TABLE PIQUE NIQUE

1/200ème

Architecte DPLG Urbaniste

